

DELIBERATION DU COMSEIL MUNICIPAL

16 rue de la Libération 42720 BRIENNON Tél : 04-77-60-80-73

E-mail: mairie.briennon@wanadoo.fr

SÉANCE DU 23 MAI 2025

N°: 2025/2305/02

OBJET: CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES CONTRÔLE DE SÉCURITÉ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET AIRES DE JEUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214200263-20250523-2025230502-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2025

Le vendredi 23 mai 2025 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

<u>Présents</u>: Jean FAYOLLE, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Rachel DURAND, Olivier MOTTE, Julien BUISSON.

<u>Absents</u>: Gérard MEUNIER (pouvoir à G. COMTE), Véronique BARBERET, Isabelle DEVIS, Sandrine CORNIL (pouvoir à J-F. TAMIN), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Nadine CAVELIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil que le marché de contrôle des équipements sportifs et aires de jeux se termine prochainement. Aussi, Charlieu-Belmont Communauté propose une nouvelle convention de groupement de commandes pour le contrôle de la sécurité des équipements sportifs et aires de jeux. Il présente le projet de convention.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1. Accepte le principe du groupement de commandes pour le contrôle de la sécurité des équipements sportifs et aires de jeux,
- 2. Accepte le contenu de la convention telle qu'annexée à la présente délibération,
- 3. Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document rendu nécessaire par la présente décision.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean FAYOLLE La secrétaire de séance, Nadine CAVELIER

Publié sur Internet le 6 juin 2025